

## Objectif

Le Fonds de bourses d'études Ted Rogers a pour but de donner aux jeunes l'accès à l'enseignement postsecondaire et récompenser ceux qui font preuve de leadership communautaire.

## Nombre, valeur et durée des bourses d'études

Le Fonds de bourses d'études Ted Rogers financera 150 bourses d'études en 2019. Elles seront réparties entre les partenaires communautaires de Rogers.

À l'extérieur du Québec:

- Ces bourses sont évaluées à 2 500 \$ CA par année, valides pour une période maximale de quatre années consécutives ou jusqu'à l'obtention d'un premier grade ou diplôme.
- Les bourses d'études pour les programmes de formation professionnelle sont évaluées à \$2,500 CA par année, renouvelables pour un maximum de trois années consécutives ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou certificat.

Au Québec :

- Cégep - diplôme technique: ces bourses sont évaluées à 500 \$ CA par année, valides pour une période maximale de trois années consécutives ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme.
- Cégep - diplôme pré-universitaire: ces bourses ont une valeur de 500 \$ CA par année, valides pour une période maximale de deux années consécutives ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme. Les récipiendaires de ces bourses peuvent continuer au niveau du diplôme universitaire. À ce stade, la bourse sera évaluée à 2 500 \$ CAN par année, valides pour une période maximale 3 années consécutives ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme universitaire.
- Université seulement - ces bourses sont évaluées à 2 500 \$ CA par année, valides pour une période maximale de 3 ans consécutives ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme.

## Admissibilité

Pour être admissible, un candidat doit :

- être citoyenne ou résidente permanente du Canada.
- faire partie de l'un des partenariats communautaires de Rogers suivants :
- GRIS Montreal
- Indspire
- Les Grands Frères Grandes Sœurs
- La Fondation Canadien de l'aide à l'enfance
- La Fondation Jays Care
- La Fondation True Patriot Love
- La Société de logement communautaire de Toronto
- Les Clubs garçons et filles
- Le YMCA

- MLSE Launchpad
  - PFLAG Canada
  - Power to Be
  - Qmunity
  - Right to Play
  - The 519
- 
- être au commencement de leur première année dans un programme à temps plein menant à un premier diplôme à un université ou collège ou école de métier canadien.

#### Établissements postsecondaires admissibles:

- Les établissements d'enseignement **canadiens**, ou leurs établissements affiliés, reconnus par leur province ou territoire comme ayant le pouvoir de conférer des diplômes (p. ex. les universités, les collèges ou les cégeps – diplômes techniques) sont admissibles.

### Domaine d'études/Exigences du programme

- Les bourses ne sont assujetties à aucune restriction quant au programme d'études ou à la discipline.
- Le programme doit être d'une durée minimale de 2 ans pour un programme de baccalauréat ou de diplôme collégiale ou au moins 1 an pour un programme de formation professionnelle.
- Les programmes préparatoires à l'université, peu importe la province ou le territoire (p. ex. diplômes pré-universitaires conférés par les cégeps ou les collèges) ne sont pas admissibles.

### Conditions / Restrictions

- Les étudiants qui entreprennent des études postsecondaires en janvier sont admissibles.
- Les étudiants qui ont un pause entre l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (ou collégiales, au Québec) et le début de leurs études universitaires ou collégiales sont admissibles. Cependant, ils ne doivent pas avoir entrepris d'études postsecondaires, quelles qu'elles soient, durant cette période.
- Les étudiants ayant déjà obtenu une bourse d'études Ted Rogers ne sont pas admissibles

### Administrateur du programme de bourses d'études

Partenaires en bourse d'études Canada, une division d'Universités Canada administre le programme de bourses d'études au nom de Rogers Communications. Le mandat d'Universités Canada est de faciliter l'élaboration des politiques publiques relatives à l'enseignement supérieur et de favoriser la coopération entre les universités et les gouvernements, l'industrie, les collectivités et les établissements étrangers. Universités Canada est associée aux entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 130 programmes de bourses d'études qu'elle effectue pour le compte d'entreprises, d'organismes gouvernementaux ou de fondations privées dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le [www.univcan.ca](http://www.univcan.ca).

Rogers Communications conserve le droit de modifier son parrainage au programme de bourses ou d'y mettre fin sans préavis.

## Sélection des boursiers

La sélection des boursiers est assurée par les partenaires communautaires de Rogers. Au cours du processus de sélection, Rogers n'a aucun droit de regard sur le choix des boursiers. La décision concernant le choix des boursiers est irrévocable.

La sélection est basée sur la candidature complète de chaque candidat, qui doit être accompagnée de deux essais d'une longueur maximale de 250 mots chacune.

### **Le premier essai doit souligner les points suivants:**

Veillez rédiger un court texte portant sur votre engagement communautaire, votre bénévolat et vos activités parascolaires au cours des cinq dernières années.

### **Le deuxième essai doit répondre à la question suivante:**

Lorsque vous songez au Canada aujourd'hui, y a-t-il des choses que vous souhaiteriez améliorer, des problèmes que vous aimeriez régler afin d'aider à bâtir un avenir meilleur pour les générations futures? (Par exemple, aborder les changements climatiques, aplanir les inégalités économiques et sociales, trouver des solutions aux pénuries alimentaires, etc.) Lequel de ces problèmes aimeriez-vous aborder et quelle démarche adopteriez-vous pour y parvenir?

On accordera la préférence aux candidats âgés de moins de 24 ans, à la date limite de soumission des demandes.

Quand elles seront disponibles, tous les candidats recevront une confirmation par courriel des résultats du processus de sélection.

## Candidats retenus

Les candidats retenus recevront une confirmation de leur bourse d'études en mai. Ils seront tenus de compléter le processus d'acceptation de bourses d'études en ligne et de transmettre une preuve d'inscription de l'établissement d'enseignement qu'ils fréquenteront. Les boursiers sont responsables d'informer Universités Canada de tout changement de leurs coordonnées par l'entremise du portail en ligne.

Les candidats sélectionnés doivent s'attendre que leur nom et photo pourraient être utilisés à des fins de promotion de la bourse ou d'autre initiative éducationnel de Rogers Communications.

## Versement

- Le versement de la bourse d'études ne sera effectué qu'à la fin du processus d'acceptation de la bourse d'études et après l'examen et l'acceptation par Universités Canada de toutes les pièces justificatives requises.
- Universités Canada versera le montant de la bourse à l'établissement d'enseignement au nom de Rogers.
- Il revient à l'étudiant de veiller à ce que le paiement de ses frais de scolarité soit effectué dans les délais prévus par l'établissement d'enseignement, peu importe la date de réception de la bourse d'études.
- L'établissement d'enseignement versera les paiements au boursier selon les pratiques en vigueur dans l'établissement d'enseignement.

## Processus de demande

1. Pour présenter une demande en ligne, veuillez consulter [https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/rogers\\_fr/](https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/rogers_fr/)
2. Les candidats peuvent accéder au programme de bourses d'études en inscrivant le code de l'entreprise : 2019TED350
3. Le candidat a la responsabilité de s'assurer que tous les documents justificatifs ont été reçus et acceptés. Il peut le faire par l'entremise du portail en ligne.
4. Les demandes avec toutes les pièces justificatives doivent être soumises à Universités Canada au plus tard par la date limite du **30 avril 2019**.

## Documents justificatifs

Vous devrez joindre à cette demande les pièces justificatives décrites ci-dessous. Si des pièces justificatives requises ne sont pas reçues ni approuvées, votre demande sera jugée incomplète et ne sera pas évaluée. Les documents justificatifs doivent être reçus par Universités Canada au plus tard le 2019-04-30.

Les documents peuvent être téléchargés via la demande en ligne, ou être envoyés directement à l'adresse ci-dessous.

### Lettre(s) de recommandation

Une lettre de recommandation doit appuyer votre demande. La lettre doit provenir d'une personne qui connaît votre engagement communautaire ou bénévole et/ou vos activités parascolaires. Toutes les lettres doivent être dactylographiées sur papier à en-tête et dûment signées. Elles doivent également comporter les coordonnées du répondant. Si possible, le répondant doit décrire dans sa lettre sa relation avec le candidat.

Pour vous aider à rédiger cette lettre, veuillez-vous référer aux directives pour les répondants.

## Nous joindre

Partenaires en bourses  
d'études Canada.  
Scholarship  
Partners Canada.

Partenaires en bourses d'études Canada  
Réf : Fonds de bourse d'études Ted Rogers  
350, rue Albert, bureau 1710  
Ottawa (Ontario) K1R 1B1

Tél.: (613) 563-1236  
Sans-Frais: 1-844-567-1237  
Télécopieur: (613) 563-9745  
Courriel : [bourses@univcan.ca](mailto:bourses@univcan.ca)

**REMARQUE : Si l'un des critères mentionnés ci-dessus n'est pas respecté, la demande sera considérée comme incomplète.**

## **Lettre de recommandation: Lignes directrices pour les répondants Bourses d'études au premier cycle**

On vous a demandé de rédiger une lettre de recommandation à l'intention d'un étudiant qui présente une demande de bourse d'études dans le cadre d'un programme géré par Partenaires en bourses d'études Canada. Le candidat et le comité de sélection vous sont très reconnaissants de bien vouloir prendre le temps de rédiger une lettre de recommandation.

Pour vous aider à rédiger cette lettre, veuillez-vous référer aux lignes directrices du programme de bourses d'études et à l'information ci-dessous.

Lettres de recommandation - engagement communautaire ou bénévole et activités parascolaires  
Si votre lettre a trait à l'engagement communautaire ou bénévole ou aux activités parascolaires du candidat, veuillez indiquer depuis combien de temps vous le connaissez et à quel titre. Décrivez les fonctions qu'il a occupées et les services qu'il a rendus, et précisez l'incidence de ceux-ci sur l'organisation ou la collectivité concernée. Veuillez indiquer aussi si le candidat a fait preuve d'un leadership exceptionnel ou s'il a fourni un travail extraordinaire et s'il sait surmonter l'adversité.

Votre lettre doit être remise directement au candidat pour qu'il puisse la joindre à sa demande. **Elle doit être dactylographiée sur papier à en-tête et dûment signée.** Elle doit également comporter vos coordonnées. Nous vous prions de la remettre au candidat dans les plus brefs délais afin qu'il puisse respecter la date limite de présentation des demandes.

Nous vous remercions d'appuyer ce candidat et de contribuer à rendre le processus de sélection le plus équitable possible.